

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29 septembre 2025

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : 48
Nombre de représentés : 5
Nombre d'absents : 11

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT NEUF SEPTEMBRE à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni , après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président**.

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

OBJET
AFFAIRE N°2025_097_CC_13
Validation du Compte-rendu financier de
la modernisation de la Zone d'Activités
"Victorine TAILLOU"

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - Mme Suzelle BOUCHER - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad OMARJEE - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Annick FLORIAN - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Madame Martine GAZE - M. Yann CRIGHTON - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - M. Karl BELLON - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Gilles HUBERT - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - M. Armand VIENNE - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - M. Olivier HOARAU - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Houssamoudine AHMED - Mme Audrey FONTAINE - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Jean MARCEAU

Nombre de votants : 53

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
23 septembre 2025

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
06/10/2025

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIAN - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Eglantine VICTORINE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - Mme Amandine TAVEL - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Jocelyne JANNIN - M. Jean François NATIVEL

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - M. Alexis POININ-COULIN procuration à M. Yann CRIGHTON - Mme Virginie SALLE procuration à M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - M. Michel CLEMENTE procuration à Mme Mélissa COUSIN - Mme Brigitte DALLY procuration à M. Bruno DOMEN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2025

AFFAIRE N°2025_097_CC_13 : VALIDATION DU COMPTE-RENDU FINANCIER DE LA MODERNISATION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS "VICTORINE TAÏLOU"

Le Président de séance expose :

Afin d'accompagner le développement économique local et de répondre à l'obsolescence des infrastructures, le TCO a engagé une démarche de diagnostic et de programmation de travaux de remise à niveau, dont la Zone d'Activités « Victorine TAÏLOU » constitue une priorité.

Le projet de modernisation de la ZA de Saint-Paul, qui fera l'objet d'une demande de subvention au titre du POE FEDER 2021–2027, vise à requalifier les voiries, moderniser les réseaux, améliorer la signalétique, renforcer la sécurité et créer des espaces verts, dans une démarche globale d'attractivité et de développement durable.

PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

Le projet concerne la Zone d'Activités « Victorine TAÏLOU », d'une superficie de 22,3 hectares, accueillant 110 entreprises et dotée de près de 2 km de voirie. Créée en 1986, cette zone souffre aujourd'hui de vétusté et nécessite une requalification complète de ses infrastructures.

Le programme des travaux prévoit :

- La reprise intégrale des voiries (1 986 ml), avec création de trottoirs accessibles, de stationnements adaptés et de circulations douces.
- La réhabilitation et la modernisation des réseaux d'assainissement, d'eau potable et d'électricité, avec enfouissement des lignes et mise à niveau du réseau fibre optique.
- L'installation d'un éclairage public performant et économe en énergie, la mise aux normes de sécurité incendie, et la pose d'une signalétique harmonisée selon une charte graphique.
- L'aménagement d'espaces verts pour améliorer le confort thermique et l'intégration paysagère de la zone.
- La création de mobiliers urbains, de dispositifs de gestion des déchets et de zones dédiées au stationnement et à la logistique.

Les principaux objectifs sont de concilier les différents usages de la zone, de dynamiser l'image de la zone, et d'offrir un cadre de travail attractif et durable, d'uniformiser les réseaux,

CADRE JURIDIQUE, ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le 4 janvier 2024, le TCO a confié à la SPL Grand Ouest, par contrat de mandat, la maîtrise d'ouvrage de l'opération pour un montant de 340 071,55 € TTC, avec une échéance fixée au 3 janvier 2030. L'estimation prévisionnelle globale des travaux s'élève à 8 894 830 € TTC (hors rémunération du mandataire). Au 31 décembre 2024, les contrats engagés atteignent 879 688,16 € TTC, répartis entre marchés de prestations et rémunération du mandataire.

Le financement de l'opération s'appuie sur des fonds propres du TCO et sur une demande de subvention FEDER.

ÉTAT D'AVANCEMENT AU 31/12/2024

L'année 2024 a été consacrée à la préparation des études pré-opérationnelles et au lancement des consultations pour les prestataires intervenant en 2025 (géomètre, études géotechniques, etc.). Un marché de maîtrise d'œuvre a été attribué en septembre 2024 au groupement SETEC International / Red Samouraï / Sébastien Clément Paysagiste, pour un montant de 539 616,61 € TTC. Le démarrage effectif des études AVP est prévu pour mars 2025, après la réalisation des missions complémentaires et des concertations avec les entreprises de la zone.

BILAN FINANCIER AU 31/12/2024

Au 31 décembre 2024, les dépenses réalisées s'élèvent à 102 485 € TTC, comprenant principalement :

- Les frais de publication et de concertation (3 865 € TTC)
- La rémunération du mandataire (51 011 € TTC d'avance forfaitaire, 47 610 € TTC réglés pour les missions réalisées)

Les recettes constatées atteignent 367 026 € TTC, dont 268 405 € TTC au titre des appels de fonds. Le solde du bilan au 31 décembre 2024 est donc positif, à hauteur de 264 540 € TTC, garantissant la couverture des études et des premières dépenses de l'année suivante.

PRÉVISIONS 2025

Pour l'année 2025, il est prévu d'engager 510 078 € TTC de dépenses, principalement pour :

- Les études pré-opérationnelles (géomètre, études géotechniques)

- Les études opérationnelles (missions de maîtrise d'œuvre sécurité)

- Les missions complémentaires et les démarches réglementaires nécessaires à la poursuite du projet

Ces dépenses permettront de consolider la phase de concertation avec les entreprises de la zone, de finaliser la phase de conception et de préparer le lancement des travaux, conformément au calendrier prévisionnel.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 21/08/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 12/06/2025.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 4 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 1 CONTRE) DÉCIDE DE :

- **APPROUVER le Compte Rendu Financier de l'opération « Modernisation de la Zone d'Activités Victorine TAILLOU pour l'année 2024;**
- **APPROUVER le bilan de l'opération arrêté au 31/12/2024 à 9 234 901,55 € TTC ;**
- **AUTORISER le Président à signer tout document relatif à cette affaire.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président